**Aide à la rédaction du dossier VAPP**

**Ce dossier VAPP tient lieu de dossier d’inscription pour le master 2 Droit et management de l’habitat social (session 2022)**

* **L’objectif de votre dossier de VAPP** est **de mettre en évidence les compétences développées ou acquises** au cours des expériences personnelles et professionnelles.

Il s’agit de montrer de manière claire et synthétique que vous avez le niveau pour une entrée en formation sur le diplôme sollicité. **La démonstration de ce niveau** repose sur vos acquis professionnels, vos acquis de formation et personnels. *[ne pas perdre de vue l’objectif et « mettre de côté » ce qui n’a pas un lien direct]*

* ***Le CV*** doit contenir les éléments d’état civil et permettre d’identifier le parcours professionnel, les domaines de compétences et les activités professionnelles et extra-professionnelles en lien avec la formation visée, les formations initiales et continues, les diplômes.
* **La lettre de motivation** doit être organisée en **3 parties:**

**1/ L’expérience au cours de laquelle vous avez acquis les compétences (savoirs, savoir-faire en lien avec le diplôme)** (*se référer au contenu des enseignements du diplôme)*

**2/ L’objectif professionnel** = le désir d’évolution (métier, responsabilité, poste…)

**3/ le besoin de nouvelles compétences pour atteindre l’objectif professionnel** et ainsi combler l’écart entre les compétences acquises et les compétences requises par une entrée en formation qui justifie la demande de VAPP. *[comment s’inscrit cette entrée en formation dans votre projet professionnel?]*

* **Les annexes à joindre** *(qualitatives et non administratives)* limitées à 15 documents.
* **Soin à apporter à la présentation et à la rédaction** *[penser au fond mais ne négligez pas la forme – sommaire/annexes..]*